

De: Patrick TERON <patrickteron@gmail.com>  
Envoyé: mercredi 6 juin 2018 11:41  
À: Mairie Malansac  
Objet: PROJET ÉOLIEN LANSAC - ROCHEFORT EN TERRE

## PROJET ÉOLIEN LANSAC - ROCHEFORT EN TERRE

### ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

#### DÉCLARATION

Le projet de construction du parc éolien de Malansac - Rochefort en terre, village préféré des Français et Petite cité de caractère, magnifique patrimoine architectural, historique et naturel, et de ce fait appartient à la France entière.

Le projet de construction du parc éolien de Malansac - Rochefort en terre est une hérésie pour 7 raisons majeures au regard de nos territoires qui ne sont pas des parcs industriels et ne méritent pas d'être sacrifiés aux besoins de quelques financiers peu scrupuleux :

- **L'Énergie éolienne est une production aléatoire et intempestive** de répond pas aux augmentation du besoin en période de forte chaleur pour alimenter les climatisation ou de fortes froidure pour répondre au besoin d'alimenter les chauffages électriques d'appoint.
- **L'engagement français de réduire sa production carbonée** se trouve en grande difficulté car la production de substitution aux manquements de ces turbines est catastrophique
- 1/4 du parc éolien mondial devra être démantelé à partir de 2019 et **les promoteurs se déclarent en faillite laissant les éoliennes sans entretien** et leur démantèlement met sur la paille les communes et locataires privés
- **La sécurité territoriale**, Forêt, captage d'eau et cours d'eau n'est pas assuré du fait du manque de bac de rétention des huiles en cas de chute ou incendie de turbine qui sont de plus en plus d'actualité par manque d'entretien signifié ci-avant.
- **Les créations d'emplois sont marginales** et hors territoire national pour la très grande majorité.
- **L'impact sur la santé humaine** est catastrophique et même si les promoteurs ont l'habitude de balayer d'un revers de manche cet aspect humain il n'en demande par pour autant de d'expertises réalisées par des structures impartiales et indépendantes.
- **La rupture sociale est indéniable**, les communes et leurs familles ne se remettront sans doute jamais de la déchirure humaine qu'auront provoqué les divisions d'intérêts privés-financiers d'une part et le devoir de sauvegarde sociale et sociale d'autre part.

Patrick Téron  
Agent de développement Territorial  
Président Association Vauban - culture et territoire  
Maison de la Famille Pasteur - Salins-les-Bains - Jura

16 rue du Four  
39700 Sermange  
[patrickteron@gmail.com](mailto:patrickteron@gmail.com)  
06 62 74 06 37